

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés affectés à Mayotte,
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES avec affectation à Mayotte ouverts au titre de la session 2025,
- Vu l'arrêté du 31 mars 2025 nommant le jury du concours interne de recrutement de professeurs certifiés avec affectation à Mayotte, section mathématiques, à la session 2025,
- Vu la proposition du président du jury concernant les membres de jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour l'épreuve d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Nadine CASTAGNOS
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Marie DELLINGER
Professeure de chaire supérieure

Académie de VERSAILLES

Examineurs spécialisés

M. Inzoudine ABDEREMANE
Professeur certifié

Académie de MAYOTTE

M. Etienne CLAVE
Professeur certifié

Académie de MAYOTTE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 14 avril 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU